

25.06.2004 - Cannes-Ecluse

Allocution de M. Dominique de VILLEPIN lors de la cérémonie de la sortie de la 8ème promotion d'élèves lieutenants de police à l'Ecole Nationale Supérieure des officiers de Police

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de me trouver ici aujourd'hui, à l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Police de Cannes-Ecluse, pour partager ce moment si important pour chacun d'entre vous. Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter : après 18 mois d'une scolarité exigeante et professionnalisée, vous êtes maintenant officiers de police. C'est un moment solennel, un moment de fierté pour vous et vos familles.

Permettez-moi aussi de rappeler l'importance de votre engagement au service des Français: Vous allez désormais porter les insignes d'officier de la police nationale. Il s'agit à la fois d'un grand honneur républicain et d'une responsabilité lourde ; cela exigera de votre part de la disponibilité, du courage et du sang-froid. Vous êtes, avec d'autres, les garants des institutions de la République comme des droits individuels et collectifs. Les Français placent toute leur confiance en vous.

Votre premier rôle sera de faire respecter l'autorité de l'État. Depuis deux ans vos collègues se sont fortement mobilisés pour lutter plus efficacement contre la délinquance partout sur notre territoire.

Les crimes et délits constatés par les services de police et de gendarmerie reculent nettement : - 4,3% sur les cinq premiers mois de 2004 par rapport à l'an dernier et -10 % par rapport à 2002 : Les résultats du mois de mai sont particulièrement encourageants avec une baisse de plus de 10% ; C'est le plus fort recul mensuel de la délinquance dans notre pays depuis huit ans. Cette avancée est d'autant plus importante que la baisse est plus marquée encore sur la voie publique, avec une diminution des faits de plus de 20 % en deux ans. Dans le même temps, l'activité judiciaire des forces de sécurité progresse, qu'il s'agisse des affaires d'initiative ou de l'évolution du taux d'élucidation. De plus en plus de délinquants rendent des comptes à la justice : c'est l'impunité qui recule dans notre pays.

Cet effort doit être poursuivi, en particulier contre les noyaux durs qui nourrissent la criminalité et la violence :

D'abord, vous devez vous attaquer à deux types de violence inacceptables : Les violences urbaines : elles ruinent la tranquillité de nos concitoyens, souvent les moins favorisés ; elles nourrissent dans les quartiers sensibles une économie souterraine choquante et déstabilisatrice. Les violences physiques et les menaces qui frappent les personnes, et qui laissent trop souvent des séquelles physiques ou des traumatismes psychologiques. En tant qu'officiers, vous serez très fréquemment au contact des victimes. Ayez de la compassion pour elles, sachez les écouter attentivement afin de recueillir des témoignages précieux pour l'enquête, tenez-les informées du suivi de leur dossier, avec l'accord des magistrats.

Ensuite la lutte contre le trafic de drogue doit être poursuivie sans relâche et à tous les niveaux. J'ai demandé un plan global de lutte contre les grands trafics : afin de renforcer les capacités des services répressifs ; afin de renforcer la coopération internationale dans le démantèlement des organisations criminelles.

La lutte contre la cybercriminalité devient également une priorité : la généralisation d'Internet en France a révélé de nouvelles vulnérabilités, qu'il s'agisse d'escroqueries ou de ventes de produits illicites, de la diffusion de messages racistes ou de crimes de pédophilie.

Nous devons parvenir à une meilleure appréhension de cette nouvelle délinquance et rendre plus efficace notre approche opérationnelle, en particulier contre les formes de criminalité les plus graves.

Enfin, la lutte contre le terrorisme constitue un impératif majeur : je vous demande d'exercer une vigilance de tous les instants et de développer une culture du renseignement opérationnel, quels que soient vos services d'affectation.

Je souhaite enfin vous rappeler que la délinquance se combat sur deux fronts : interpellier pour sanctionner lorsque le délit a été commis, mais aussi traiter durablement les problèmes, de manière à éviter la répétition des faits. Il faut mettre fin aux situations et aux mauvais exemples qui peuvent conduire les plus jeunes à basculer dans la délinquance. C'est tout le sens du programme expérimental mené actuellement dans 24 quartiers et de la préparation du projet de loi sur la prévention.

Vous êtes aussi garants des valeurs républicaines : la mission qui vous attend est difficile : Dans des circonstances souvent délicates, il vous faudra faire preuve de courage et de ténacité. Dans l'épreuve, il vous faudra penser aux victimes et à l'attente que nos concitoyens placent en vous.

En tant que représentants de la Loi, vous devez vous montrer exemplaires : en respectant scrupuleusement des codes éthiques et déontologiques ; en faisant valoir, partout et pour tous, les règles qui sont au fondement de notre République. C'est la condition même d'une action efficace. En exigeant de chacun de vos collaborateurs un comportement irréprochable. Il en va de votre crédibilité, de votre légitimité et de l'honneur de la police nationale.

Dans cette mission, l'Etat est à vos côtés : en mobilisant depuis deux ans des moyens importants pour vous permettre d'assurer votre mission dans les meilleures conditions. J'exigerai que soient respectés les engagements pris devant la représentation nationale, en particulier la mise en œuvre progressive des moyens humains et matériels prévus par la LOPSI.

En préparant la Police Nationale aux défis de l'avenir. J'ai conclu la semaine dernière un protocole d'accord fondamental avec vos représentants : il prévoit la mise en œuvre, au cours des prochaines années, de la plus grande réforme des corps et carrières de l'histoire de la Police nationale.

Il s'agit d'offrir à chaque agent un métier attractif, des responsabilités évolutives correspondant à son grade et la capacité de progresser grâce à une juste reconnaissance des résultats. Le rôle central du corps des officiers y est pleinement reconnu. Après de longues années de discussions et de négociations, des décisions essentielles ont été prises. Les référentiels de postes seront bientôt mis au point avec vos représentants et les directions.

Les officiers constitueront désormais le corps de commandement. L'encadrement sera pris en charge par les gradés du nouveau corps d'encadrement et d'application. Ce repositionnement s'accompagne d'une déflation à la fois effective et raisonnable du corps. Elle est maintenant confirmée dans les principes mais aussi dans un calendrier progressif. Votre demande prioritaire a été soutenue par l'administration : le recrutement à BAC + 3 sera effectif dès le concours 2005. Il assure

aux officiers de police un niveau équivalent à la catégorie A, dans le cadre d'un statut spécial maintenu.

L'équivalence se retrouve aussi - et je sais que vous l'attendiez ! - dans l'évolution de votre grille indiciaire, qui concernera progressivement l'ensemble du corps, depuis le lieutenant jusqu'au commandant à l'échelon fonctionnel, avec l'accès à l'indice somital de la catégorie A. Etre cadre, c'est aussi accepter la logique de la responsabilité, y compris dans l'organisation du temps de travail. Cette réforme renforcera la vocation même de l'école de Cannes-Ecluse. Dès 2005 l'ensemble de la formation initiale et continue des officiers sera recentré sur une seule école, la vôtre, qui a formé plus de 16 000 inspecteurs et officiers en 30 ans. La rénovation engagée de ses modules pédagogiques lui permettra de conserver son statut de pôle d'excellence reconnu. Je souhaite en effet qu'à côté de la reconnaissance du parcours universitaire les éléments de professionnalisation soient mieux pris en compte. Qu'il s'agisse de la formation initiale ou de la formation continue, les mises en situation et les simulations opérationnelles seront privilégiées.

Des opérations de mise à niveau des équipements seront entreprises en particulier pour l'hébergement et la restauration, pour un meilleur accueil lorsque vous reviendrez ici en formation continue.

Mesdames et Messieurs les officiers,

En choisissant pour votre promotion le nom du commandant Dominique Dutilleul, vous rappelez l'engagement et le sacrifice qui furent les siens : au sein du groupe d'intervention régional d'Amiens le Commandant DUTILLEUL a perdu la vie alors qu'il se rendait sur les lieux d'une opération de filature et de surveillance à bord d'un véhicule. Dans ce même véhicule, à ses côtés, se trouvait l'adjudant chef de Gendarmerie Pascal PARYS, collaborateur et ami personnel de Dominique DUTILLEUL, et que je veux saluer chaleureusement aujourd'hui. Le commandant DUTILLEUL incarne le combat pour servir la loi, nos concitoyens et notre nation. A son épouse, à ses enfants, à ses proches et à ses amis, je veux dire que pour nous tous il constitue un exemple à suivre.

La délinquance routière brise chaque jour des familles. C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs les officiers, je vous demande de lutter sans relâche contre cette violence meurtrière. En le faisant vous honorerez la mémoire du Commandant Dominique DUTILLEUL.

Cette cérémonie, c'est une page qui se tourne. Je sais que vous ne l'oublierez pas. A vous maintenant de tracer votre chemin, avec courage, responsabilité et exigence. Grâce à cette école, grâce aux qualités humaines de chacun d'entre vous, je sais aussi que vous saurez vous montrer dignes de votre engagement, au service de nos concitoyens, au service de la France.

Je vous remercie.